

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

 Communauté de Communes
DEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMESCommunauté de
Communes du
Pays des PaillonsOBJET :
Convention
avec les CEMEA 2021
pour la formation BAFA
prévue au
Contrat Enfance Jeunesse

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.

Etaient présents : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Joël Gosse, Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Madame Martine Brun, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Mesdames Lykke Saviane, Nadine Ezingear, Messieurs Alain Michellis, Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan, Madame Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Michel Lottier par Monsieur Jean-Marc Rancurel, Madame Evelyne Laborde par Madame Germaine Millo, Madame Sandrine Barralis par Monsieur Gérard Branda, Monsieur Gérard De Zordo par Madame Michèle Maurel, Madame Nicole Colombo par Monsieur Francis Tujague, Madame Christiane Blanc-Ricort par Monsieur Michel Calmet.

Décision n° 22 03 16

Monsieur Gérard Saramito a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur Noël Albin, Vice-président délégué à l'enfance et jeunesse, propose aux membres du Conseil communautaire une convention avec l'association les CEMEA pour la formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) sur l'année 2022. Cette formation est proposée à 12 jeunes et sera financée en partie par la Communauté de Communes à travers le Contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé du Vice-président,
après en avoir délibéré,**

- **Autorise** le Président à signer la convention avec l'association les CEMEA telle qu'annexée à la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LE PRESIDENT
C. PIAZZA**

Nombre de conseillers
en exercice : 30

Nombre de présents : 24
Nombre de votants : 30
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

